Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502628-20260605-01ES_06_26-DE

COMMUNE DE SAINTE-COLOMBE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers présents : 11 Date de convocation : 26/05/2026
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de Conseillers votants : 11

L'an **deux mil vingt-six le vendredi 5 juin 2026 à 19 heures 00**, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente en séance publique sous la présidence de Monsieur Pascal PICOCHE Maire de la commune de Sainte-Colombe.

PRESENTS : MMES LEBRETON -GEORGES – DEMAY – TROTTIER-PLACET – BENETEAU – THOUMY
MM PICOCHE - CHESNAY – ANIZON –LESUR – M AVRIL

Formant la majorité des membres en exercice.
Absents Excusés : MME
Absents : Néant
Pouvoir de vote :

Délibération 01ELECT_SEN/06.26
Le conseil municipal désigne Pierre LESUR comme secrétaire de séance

OBJET : SENATORIALES. ÉLECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS (COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS)

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 5 juin 2026 à 19h00 heures

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral
Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :
MME BENETEAU Chantale, MM ANIZON Pascal, et MME TROTTIER-PLACET Julie, M LESUR Pierre.
La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les candidatures enregistrées :
M ANIZON Pascal, délégué, Mme DEMAY Alicia, M CHESNAY Vincent, Mme GEORGES Isabelle supléants.
M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales.
Le maire indique que doivent être élus 1 délégué et 3 suppléants.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502628-20260605-01ES_06_26-DE

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 11…
- bulletins blancs ou nuls : 0…
- suffrages exprimés : 11…
- majorité absolue : 6…

c) Élection du délégué

Ont obtenu :
- M. ANIZON Pascal 11 ... voix

M.ANIZON Pascal. ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 11…
- bulletins blancs ou nuls : 0…
- suffrages exprimés : 11…
- majorité absolue : 6…

Ont obtenu :
- Mme DEMAY Alicia 11 voix

1) Mme DEMAY Alicia ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant

2)- M. CHESNAY Vincent 11 voix

M. CHESNAY Vincent ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.
- M. CHESNAY Vincent 11 voix

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 11…
- bulletins blancs ou nuls : 0…
- suffrages exprimés : 11…
- majorité absolue : 6…

3)- Mme GEORGES Isabelle 10 voix

Mme GEORGES Isabelle ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

Mme GEORGES Isabelle 10 voix

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 11…
- bulletins blancs ou nuls : 01…
- suffrages exprimés : 11…
- majorité absolue : 6…

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé
Le Maire,
P PICOCHE